



Conjoncture outre-mer en 2011

Le Directeur général des instituts a donné une conférence de presse à Paris le 16 mars 2012 sur la « conjoncture outre-mer en 2011 ». Alors que l'an dernier, lors de cette même conférence de presse, il était possible de dresser un constat global à peu près convergent pour l'ensemble de l'outre-mer, la situation à fin 2011 est beaucoup plus contrastée. On peut tout au plus identifier quelques tendances par zone géographique : les Départements français d'Amérique (DFA) sont la zone la mieux orientée, avec la Guyane dynamique, la Guadeloupe en amélioration et la Martinique un peu en retrait ; dans l'Océan Indien, La Réunion et Mayotte fléchissent nettement en fin d'année, ce mouvement étant, à Mayotte, accentué par les événements sociaux ; les évolutions sont toujours divergentes dans l'Océan Pacifique avec, d'un côté, la Polynésie qui ne se redresse pas et, de l'autre, la Nouvelle-Calédonie dont l'activité est encore favorable. La hausse des prix est généralement contenue et la dégradation du marché du travail se poursuit dans la quasi-totalité des géographies ultramarines, mais à un rythme moindre que les années précédentes.

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

La vie chère en outre-mer : une fatalité ?

La vie chère en outre-mer et les enjeux de la zone économique exclusive sont les deux thèmes de travail retenus par la Délégation sénatoriale à l'outre-mer pour la session parlementaire. Pour la Délégation, la vie chère « illustre la vulnérabilité des collectivités ultramarines où les populations sont tout particulièrement exposées à un coût de la vie élevé et à des taux de chômage records suscitant périodiquement des troubles sociaux graves ». Dans ce cadre, la Délégation a auditionné fin mars et début avril 2012 divers organismes qualifiés, dont l'IEDOM, susceptibles de lui apporter un éclairage pour la poursuite de ses travaux.

Séminaire CEROM

Les partenaires CEROM (AFD, INSEE, IEDOM, IEOM, ISPF, ISEE) se sont retrouvés les 22 et 23 mars 2012 à Libourne pour un séminaire technique. Cette réunion, qui a lieu tous les deux ans, a rassemblé une quarantaine de participants qui ont échangé sur des thématiques aussi variées que les outils d'analyse de la conjoncture, les comparaisons des comptes rapides et des comptes définitifs ou les déterminants des échanges régionaux. Pour plus de détails www.cerom-outremer.fr.

Lutte contre le blanchiment

En 2011, Tracfin a reçu et analysé 24 090 informations, soit une hausse de 19 % par rapport à 2010. 98 % des informations reçues sont le fait de professionnels assujettis au dispositif de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme. Les informations émises par ces professionnels (22 856) sont en hausse de 19 % par rapport à 2010 et celles en provenance des administrations d'Etat, assimilés et autorités de contrôle de 15 % (385 informations). Afin de vérifier la pertinence des informations reçues, Tracfin a mené 26 091 actes d'investigations contre 15 116 en 2010. 1064 notes ont été transmises dont 495 à l'Autorité judiciaire (+23 % par rapport à 2010) et 569 aux administrations partenaires. Le service a reçu 849 demandes de renseignements de ses homologues étrangers (+19 %) et leur a adressé 1 485 demandes (+29 %).

Dossier législatif

Le projet de loi, adopté en Conseil des ministres du 28 mars 2012, pour ratification de l'ordonnance n°2011-1920 du 22 décembre 2011 et portant adaptation du code monétaire et financier et du code des douanes à la suite du changement de statut de la collectivité de Saint-Barthélemy vis-à-vis de l'Union européenne, a été déposé sur les bureaux du Sénat. Le texte est disponible en téléchargement sur www.senat.fr.

Publications de l'IEDOM

L'économie de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique, de La Réunion, de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon en 2011, Note expresse série « Portrait », n° 145, 146, 147, 148, 149, 150. Ces études sont disponibles en téléchargement sur notre site Internet : www.iedom.fr.

ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Publication d'une note expresse - collection « Portrait »

L'économie de la Guyane en 2011

La situation économique de la Guyane reste dynamique en 2011, avec en particulier un regain de l'activité en fin d'année. Malgré la poursuite de la dégradation du marché de l'emploi et une hausse des prix plus soutenue, la consommation des ménages et l'investissement des entreprises sont bien orientés. Le marché guyanais, qui bénéficie toujours d'une nette croissance démographique et des besoins qui en résultent en termes de consommation et d'infrastructures, est devenu un « pôle d'attraction » pour les investisseurs antillais, confrontés à la maturité de leurs propres marchés. Ces derniers sont présents plus particulièrement dans le secteur immobilier et la grande distribution. La filière spatiale et le secteur de la construction continuent d'exercer un effet d'entraînement sur l'économie. En croissance modérée depuis le début de l'année, l'activité de financement s'accélère fin 2011, soutenue par l'évolution des encours de crédits d'équipement et, toujours, de crédits à l'habitat. L'activité de collecte d'épargne enregistre également un net rebond au quatrième trimestre grâce, notamment, à une forte progression des dépôts à vue des agents. Cette note, qui donne un premier bilan de l'année avant la sortie en juin du rapport annuel plus détaillé de l'IEDOM sur l'économie guyanaise, est disponible sur notre site (www.iedom.fr), rubrique Publications / notes expresses / Portrait.



Publication du Bulletin trimestriel financier et bancaire - 4^e trimestre 2011

L'activité des établissements de crédit est particulièrement bien orientée au cours des trois derniers mois de l'année. D'une part, l'activité de collecte redémarre significativement avec un rebond marqué de l'encours des dépôts et, d'autre part, la croissance du financement s'accélère nettement après avoir progressé modestement depuis le début de l'année.

La note est disponible sur le site de l'IEDOM, rubrique Publications / bulletins trimestriels financier et bancaire.



Échange Francs-euros

En Guyane, entre le 1^{er} septembre 2011 et le 17 février 2012, qui marque l'arrêt définitif des échanges des billets en francs pour des euros, 1 033 billets ont été échangés pour un montant total de 210 430 francs (32 080 €). Sur la période, les coupures les plus remplacées ont été celles de 200 F (292 billets), 100 F (265 billets), et 500 F (231 billets). 75 % des retours de billets ont été enregistrés en février. Durant la dernière semaine du 13 au 17 février, 631 coupures ont été converties, soit un montant total de 104 010 francs (15 856 €). Enfin, pour la seule journée du 17 février, 396 billets (63 %) ont été retournés (pour un montant total de 9 403 €). Les billets de 200 F, 50 F et 20 F pour la journée du 17 février, sont revenus en nombre respectivement de 153, 122, et 44 coupures.

Globalement sur les DCOM, plus de 3,6 millions de francs (558 000 euros), soit plus de 17 000 billets ont été échangés dans les agences IEDOM entre le 1^{er} septembre 2011 et le 17 février 2012. En septembre 2011, on recensait 867 échanges de billets, contre 7 700 en février 2012 (dont 39 % la dernière journée). Beaucoup ont attendu le dernier moment pour convertir leurs derniers francs.

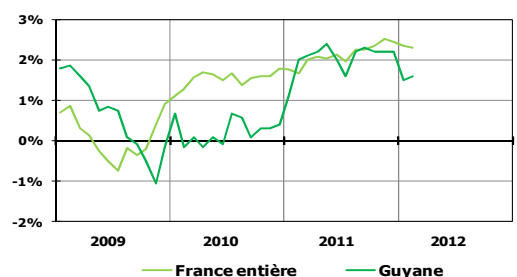
BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Prix à la consommation

L'indice des prix à la consommation des ménages à fin février 2012 est en hausse de 0,4 % sur le mois. La quasi totalité des postes progresse (énergie + 2,1 %, alimentation + 0,5 %, services + 0,3 %), exception faite des produits manufacturés (- 0,2 %).

Sur un an, l'indice croît de 1,6 %, tiré essentiellement par la hausse des prix des services (+ 1,7 % sur un an), de l'énergie (+ 6,7 %), et de l'alimentation (+ 1,5 %). En comparaison des autres DCOM, la Guyane affiche une progression assez significative (+ 1,7 % à la Guadeloupe, + 1,0 % à la Martinique, + 0,9 % à la Réunion), mais reste en deçà de la France entière (+ 2,3 %).

Indice des prix à la consommation (en glissement annuel)



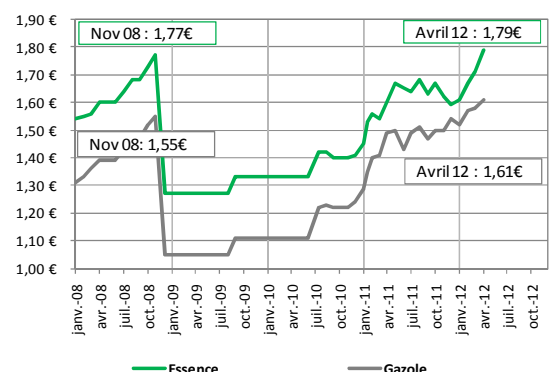
Source: INSEE ; variations sur un an des indices mensuels avec tabac.

Carburants

L'arrêté préfectoral n°525 du 30 mars 2012 fixe, à compter du 1^{er} avril 2012, le prix de vente au détail des carburants à 1,79 € / litre pour l'essence (+ 8 cts) et 1,61 € / litre pour le gazole (+ 3 cts). Le prix de la bouteille de gaz de 12,5 kg passe de 25,13 € à 25,44 € (+ 30 cts, soit +1,2 % sur le mois). Selon les services de l'Etat, ces évolutions s'expliquent par les éléments suivants :

- une stagnation du dollar par rapport à l'euro ;
- une hausse de la moyenne des cotations du gaz butane (+ 3,9 %) ;
- une hausse de la moyenne des cotations de l'essence (+ 9,5 %), et du gazole (+ 4,1 %) ;
- une hausse de la moyenne des cotations du pétrole brut (+ 6,9 %).

Prix des carburants



Source: Préfecture

Secteur Spatial

Le 23 mars 2012, Ariane 5 ES a procédé avec succès au lancement du vol VA205 de l'ATV Edoardo Amaldi. La mise en orbite de l'ATV 3 a permis la livraison de 20 tonnes de matériels divers [eau, gaz (air, oxygène et azote), carburants, vivres et des équipements scientifiques] pour les astronautes de la station spatiale internationale (ISS). Ce 61^{ème} lancement d'Ariane 5 constitue le 47^{ème} succès de d'affilée, et le 3^{ème} pour une Ariane 5 ES. L'ATV 3 restera amarré à l'ISS pendant près de 5 mois. Une fois ce temps écoulé, il sera guidé dans l'atmosphère en vue de sa désintégration.

Le carnet de commandes d'Arianespace représente plus de 3 ans d'activité, ce qui à terme représente la mise en orbite de 24 Ariane 5, 15 Soyouz et 2 Véga.

Le 12 mars 2012 à la conférence « Satellite 2012 » se déroulant à Washington DC, le président d'Arianespace a annoncé la signature de son 26^{ème} contrat avec Eutelsat pour la mise en orbite du satellite EUTELSAT 25B et son 1^{er} contrat avec Es'HailSat, opérateur Qatari, pour la mise en position géostationnaire du satellite Es'hailSat1 prévu pour le 2^{ème} trimestre 2013.

Octroi de mer

L'octroi de mer est une taxe indirecte sur les produits importés comme sur les productions locales dont le taux est fixé par les Conseils régionaux et dont le produit est destiné aux collectivités territoriales d'Outre-mer. La décision du Conseil de l'Union européenne du 10 février 2004, qui aménage la répartition du produit de la taxe entre les collectivités bénéficiaires, est confortée par la loi du 2 juillet 2004 relative à l'octroi de mer qui autorise des écarts de taxation au bénéfice des productions locales jusqu'en 2014. Le 27 mars 2012, lors de la dernière commission plénière du Conseil régional, la version définitive des taux d'octroi de mer a été votée par les membres élus. Les premiers taux, votés unilatéralement par le Conseil régional, avaient en effet suscité de vives réactions des milieux socioprofessionnels. Ils concernaient une cinquantaine de produits, pour une application au 1^{er} mars 2012. Cette première mouture annonçait des revenus supplémentaires d'environ 8,5 millions d'euros mais des taux trop élevés qui auraient impacté le pouvoir d'achat des consommateurs. Après plusieurs réunions, une décision consensuelle entre les socioprofessionnels, la CCIRG et le Conseil régional a pu être prise. A la commission plénière du 27 mars, des ajustements sur 42 produits ont pu être apportés, par exemple sur les viandes bovines mais aussi sur le ciment, avec effet rétroactif. Ce réajustement des taux devrait permettre des recettes supplémentaires pour un montant de près de 4,4 millions d'euros. Ce différentiel de taux devrait être profitable à la production locale et aux consommateurs finals.

Durant cette période d'incertitude relative aux taux d'octroi de mer, les marchandises concernées n'ont pas été dédouanées. Toutefois les frais de stationnement ont couru durant ce temps au détriment des importateurs et des consommateurs.

Hydrocarbures

En septembre 2011, de l'énergie fossile a été découverte au large des côtes de la Guyane. Afin de connaître précisément le potentiel du gisement, des forages complémentaires sont nécessaires. Deux forages en 2012 puis deux autres en 2013 sont prévus d'après la compagnie Shell¹, avec un premier forage qui devrait débuter dès juin 2012. Concomitamment à ces travaux, Shell poursuit sa campagne de mesures sismiques dans la zone du permis de recherche afin de modéliser le sous-sol et d'identifier les réservoirs potentiels. Le Président de Shell France, P. Roméo, affirme également vouloir favoriser le recrutement local. En mai 2012, un inventaire des besoins en termes de main d'œuvre doit être établi puis transmis aux institutionnels pour que des formations adéquates soient mises en place.

Les comptes des communes d'outre-mer

Le Président de la Cour des comptes, D. Migaud, et B. Diringier, président de la Chambre régionale des comptes des antilles-guyane étaient dans le département début mars. Selon la Cour des comptes, la situation des comptes en outre-mer se dégraderait de manière « persistante, voire accrue ». Les dépenses à engager et les recettes à percevoir sont souvent peu ou mal retranscrites dans les écritures comptables. Les ressources des communes, reposant principalement sur de la fiscalité indirecte (octroi de mer qui est dérogatoire, taxe sur les carburants) sont fragiles. La Cour des comptes recommande une poursuite de l'actualisation des bases cadastrales et conseille fortement une gestion des ressources humaines plus optimale en prévision des départs en retraite de nombreux agents de catégorie C alors que le nombre d'agents cadres est insuffisant. Enfin, elle préconise des investissements plus massifs, financés à partir des recettes issues de l'octroi de mer (qui sont habituellement utilisées pour les dépenses de fonctionnement), tout en insistant sur les contrôles mieux orientés des services de l'Etat, notamment concernant la solvabilité des communes.

ACTUALITES REGIONALES

Coopération brésilienne

Dans le cadre d'une coopération régionale potentielle entre la France, via la Guyane, et le Brésil, la possibilité d'un déroutement des marchandises de Dégrad-des-cannes vers le port de Santana (Macapa), dans l'Etat de l'Amapà est à l'étude. Ce port a une vocation triple. Il permet notamment l'exportation vers l'Asie du minerai de fer brut. Neuf à dix navires par mois viennent charger ce minerai pour environ 45 000 tonnes. Par ailleurs, il réceptionne le bois d'eucalyptus, matière ligneuse pour la pâte à papier, qui est décheté puis compressé et transféré dans des navires à destination de l'Europe. Enfin, c'est aussi un port à conteneurs, ce qui intéresserait la Guyane avec plus de 200 mouvements de navires en 2011 contre 142 en 2010, sachant que les équipements de débarquement sont sous utilisés. Une fois le pont de l'Oyapock officiellement en service, la question de la réduction des frais d'approche par le transit des marchandises via le port de Santana va se poser. Il restera néanmoins les questions administratives et douanières à clarifier entre les deux pays. Un tel projet ne serait évidemment pas sans conséquences pour l'avenir du port du Dégrad-des-cannes.

¹ Depuis le 1^{er} février 2012, Shell a succédé à Tullow Oil comme opérateur du consortium. Ce dernier regroupe ainsi Shell (45 % des parts), Tullow Oil (27,5 %), Total (25 %) et Northpet Investments (2,5 %).

SUIVI INDICATEURS CHIFFRES

Les variations mensuelles et annuelles sont corrigées des variations saisonnières (CVS)

	Sur le mois	Indicateurs	Données brutes	Var. mensuelle CVS	Var. sur un an CVS	Sources		
INDICATEURS MACROECONOMIQUES	↑	Prix à la consommation (indice base 100 en 1998, avec tabac)	févr-12	124,6	[0,4%]	[1,6%]	Insee	
		Prix administré du litre d'essence	avr-12	1,79 €	[4,7%]	[11,9%]	Préfecture/Dieccte	
	MARCHÉ DU TRAVAIL INDICATEURS SOCIAUX	↑	Demandeurs d'emploi (DEFM A)	févr-12	17 705	0,2%	4,1%	Dieccte
			Nombre de bénéficiaires de l'allocation chômage	févr-12	7 846	1,0%	15,1%	Pôle Emploi
		↓	Nombre de bénéficiaires du RSA (1)	févr-12	15 634	-[1,4%]	[4,7%]	Caf
			Prestations nettes versées (1)	févr-12	7,5 M€	-[3,5%]	-[2,6%]	
	CONSUMMATION	↓	Recettes d'octroi de mer	mars-12	10,5 M€	-2,6%	-12,5%	Douanes
			Cumul		29,8 M€		-1,0%	
		↓	Importations de biens de consommation (BC) (3)	janv-12	9,6 M€	-2,0%	7,6%	Douanes
			Cumul		9,6 M€		7,6%	
↑		Ventes de véhicules neufs aux particuliers	févr-12	354	17,9%	-11,0%	Somafi	
Cumul		691		-8,2%				
INVESTISSEMENT	↓	Importations de biens d'équipement (BE)(3)	janv-12	38,0 M€	-25,1%	-6,2%	Douanes	
	Cumul		38,0 M€		-6,2%			
↓	Ventes de véhicules utilitaires	févr-12	84	-2,9%	-8,4%	Somafi		
	Cumul		177		-3,3%			
	COMMERCE EXTERIEUR	↓	Exportations (3)	janv-12	12,8 M€	-12,3%	24,8%	Douanes
↓	Importations (3)	janv-12	103,1 M€	-15,0%	15,1%	Douanes		
Cumul		103,1 M€		15,1%				

INDICATEURS SECTORIELS	SPATIAL	Tirs effectués	Cumul à mars. 2012	2 tirs (1 Ariane 5, 1 Vega)		1 tir à mars. 2011	Arianespace	
		Satellites lancés	Cumul à mars. 2012	3 satellites et 1 ATV		1 ATV à mars. 2011		
	BTP	Ventes de ciment (hors filler, liant et big bag)	mars-12	8 519 tonnes	12,7%	27,4%	Ciments guyanais	
	INDUSTRIE	↑	Exportations d'or en volume (3)	janv-12	92 kgs	28,1%	-18,8%	Douanes
			Cumul		92 kgs		-18,8%	
		↑	Exportations d'or en valeur (3)	janv-12	3,4 M€	49,5%	-1,4%	Douanes
			Cumul		3,4 M€		-1,4%	
		↓	Cours de l'once d'or	mars-12	1 674,41 \$	-[3,9%]	[17,6%]	London Bullion Market Assoc./JAFD
	AGRICULTURE AGROALIMENTAIRE	↑	Grumes sorties de forêt (données non consolidées)	déc-11	7 444 m3	50,0%	29,7%	ONF
			Cumul		77 539 m3		-3,1%	
		↓	Exportations de crevettes (3)	janv-12	0 tonne	ns.	ns.	Douanes
			Cumul		0 tonne		ns.	
	Exportations de poissons (3)		janv-12	0 tonne	ns.	ns.	Douanes	
	Cumul		0 tonne		ns.			
	Exportations de riz (2)(3)	janv-12	0 tonne	ns.	ns.	Douanes		
Cumul		0 tonne		ns.				
TOURISME	↓	Trafic de passagers (arrivées-départs-transits)	févr-12	31 154	5,1%	13,1%	CCIRG	
		Cumul		61 750		3,1%		
	↓	Nombre de nuitées	janv-12	25 000	-8,0%	4,5%	Insee	
Cumul		25 000		4,5%				

[Données non CVS]

(1) Mise en place du RSA début 2011, remplaçant le RMI. Données non CVS compte tenu du nombre trop faible d'observations.

(2) Trop grand nombre de points atypiques concernant le riz.

(3) Données provisoires ; les résultats du commerce extérieur sont issus des statistiques douanières provisoires qui sont révisables pendant 2 ans.

BC: Textiles, habillement cuir et chaussures; produits pharmaceutiques; produits manufacturés divers; produits de l'édition et de la communication

BE: Produits informatiques, électroniques et optiques; équipements électriques et ménagers; machines industrielles et agricoles, machines diverses; matériels de transport

PRINCIPAUX TAUX D'INTERÊT ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,00%	14/12/2011
Taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	14/12/2011
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	14/12/2011

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/11)					
ANNEE	2012	0,71%	JO du 08/02/12	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2011	0,38%	JO du 03/02/11	2,25%	2,25%	2,75%	2,50%	1,50%

* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Mars 2012)			
Décembre	Janvier	Février	Mars	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,6168%	0,3877%	0,3662%	0,3587%	0,4690%	0,8600%	1,1660%	1,5000%

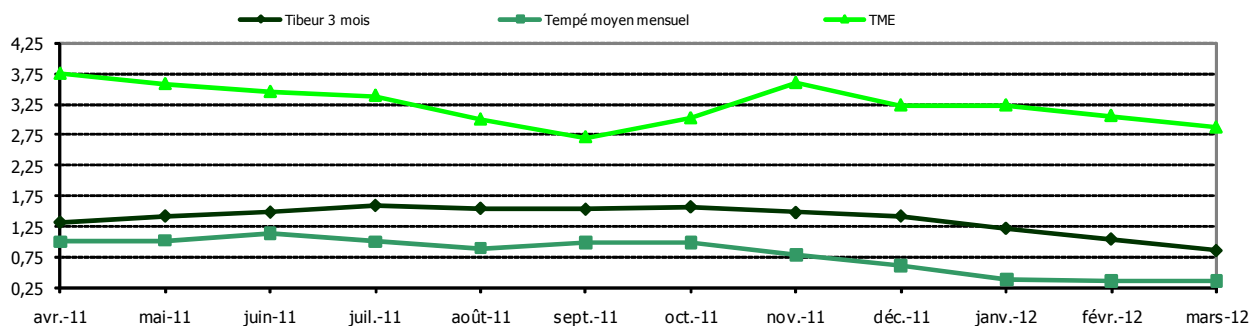
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Décembre	Janvier	Février	Mars	Décembre	Janvier	Février	Mars
3,23%	3,23%	3,06%	2,87%	3,43%	3,43%	3,26%	3,07%

Taux de l'usure (applicable au deuxième trimestre 2012)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers		Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 6 000 € et prêts viagers hypothécaires
Prêts à taux fixe	6,32%	Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 6 000 €
Prêts à taux variable	5,88%	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale
Prêts-relais	6,48%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament
Autres prêts		Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	20,56%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 € et prêts viagers hypothécaires	19,15%	Découverts en compte (1)
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 €	15,27%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 3 000 € et < ou = à 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	17,15%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 3 000 € et < ou = à 6 000 €	13,27%	Découverts en compte (1)

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

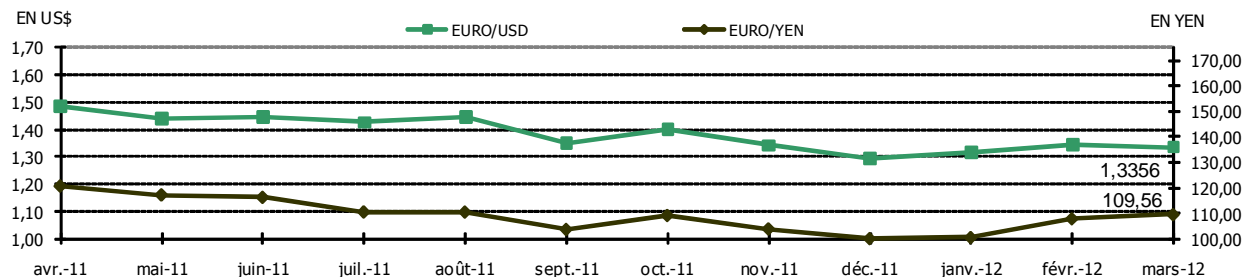
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3356	EURO/ZAR (Afrique du sud)	10,2322	EURO/SRD (Surinam)	4,40300
EURO/JPY (Japon)	109,5600	EURO/BWP (Botswana)	9,69310	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,38830
EURO/CAD (Canada)	1,3311	EURO/SCR (Seychelles)	18,6810	EURO/DOP (Rép. Dom.)	52,1425
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,83390	EURO/MUR (Maurice)	38,6266	EURO/BBD (La Barbade)	2,66850
EURO/SGD (Singapour)	1,6775	EURO/BRL (Brésil)	2,4323	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,56000
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,3705	EURO/VEF (Vénézuéla)	5,73020	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2826,6087	EURO/XCD (Dominique)	3,6025	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : J.-P. DERANCOURT

Editeur et Imprimeur : IEDOM - 8 rue Christophe COLOMB BP 6016 97306 Cayenne CEDEX

Achevé d'imprimer le 3 avril 2012 - Dépôt légal : avril 2012 - ISSN 1240-3814